

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 942

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le bon mot

Curieux, ça: en somme, les gens préfèrent le cancer (du poumon) au Sida... Dans les toilettes de je ne sais quel restaurant, je considérais en effet un distributeur de cigarettes, côte à côte avec un distributeur de préservatifs...

Naturellement, on peut aussi penser que la chose est due à cette confusion d'esprit que notre temps semble avoir élevée au rang d'institution.

Ou/et que beaucoup de nos contemporains — et parfois nous-mêmes, hélas — ne savent pas de quoi ils parlent. Ce qui nous renvoie à un problème de langage, qui tourmentait déjà les scolastiques: est-il possible de se faire entendre? et au moyen de — disons 100'000 mots — d'exprimer les millions et les milliards d'êtres particuliers qu'on rencontre ici-bas, sans parler des autres galaxies et des royaumes de l'imaginaire? J'y pensais en lisant dans les journaux le jugement rendu contre Hariri: condamné à perpétuité, ce qui signifie qu'il sera remis en liberté au début du XXI^e siècle! Sans doute comprend-

on qu'on se trouve ici devant un artifice de langage, exprimant une fiction juridique — et il n'y a pas grand mal à cela. Mais, suivant apparemment le réquisitoire du procureur, tel journaliste expliquait que la perpétuité se justifiait par le fait que Hariri est dangereux et qu'il pourrait récidiver... Ici, l'artifice de langage se trouve donc pris au pied de la lettre et le côté fictif oublié.

De tels dérapages sont fréquents: il arrive qu'on lise, à propos de Genève par exemple, et du projet d'installation d'un évêque, qu'on compte quarante et quelques pour cent de catholiques, quarante et quelques pour cent de protestants. Optons délibérément pour l'optimisme: il est bien clair qu'en fait il y a 20% à peu près de catholiques et 20% de protestants — le reste, c'est-à-dire 60%, étant parfaitement indifférent, ne sachant pas à quel saint se vouer, etc — et c'est un des problèmes de notre temps, qui explique peut-être pour une part la

drogue, les suicides, les dépressions, les sectes, dont quelques-unes apparemment saugrenues. Cela, tout le monde le sait, le constate jour après jour, mais on préfère «faire comme si» (*die Philosophie des als ob*, écrivait Vaihinger).

Autre exemple: dans la *Gazette de Lausanne*, article relativement sensé de M. D.S. Miéville sur l'initiative *Une Suisse sans armée*, où je lis cependant ceci: «Il n'est pas douteux que les citoyens-soldats s'acquitteront de leur devoir dans l'urne.» Je passe sur: *devoir dans l'urne* (??); je passe sur le fait que l'auteur ne semble considérer que les hommes, à moins qu'il ne veuille dire que les femmes accepteront l'initiative, ou ne feront pas leur devoir... Sur le fond: il n'est pas douteux, au contraire, que, dans le meilleur des cas, nous aurons 60% de votants et 40% d'indifférents (je souhaite me tromper) — et que dans le pire des cas, la moitié des «citoyens-soldats» ne s'acquitteront pas de leur devoir, c'est-à-dire déclareront en fait qu'ils s'en f... complètement! Ici encore, une fiction perdue, et c'est je crois bien le plus grand danger qui nous menace. ■

CHRONIQUE CHINOISE

Vol de grues dans le ciel chinois

Certains insinuent malicieusement que l'oiseau-symbole de la Chine devrait être... la grue, tandis que le gouvernement cherche à enrayer l'embarquement de la construction: de janvier à septembre 1988, près de 250 milliards de dollars ont été investis dans des chantiers, surtout pour des hôtels et des immeubles résidentiels... et la Chine est un pays pauvre! Outre la pénurie générale d'électricité, d'eau, d'essence, de charbon, les réseaux d'égoûts sont largement insuffisants, la médiocrité des matériaux est inquiétante, la main-d'œuvre qualifiée quasi inexistante, le personnel non formé. Ce sombre tableau se traduit dans la réalité par des situations croquignolles; nous en avons vécu quelques-unes.

Tianshui, tout récemment ouvert aux touristes étrangers, est l'étape qui permet de visiter le Meijishan, une monta-

gne en forme de meule entièrement sculptée de figures bouddhiques. Nous arrivons de nuit à la gare et nous sommes emmenés à une vingtaine de kilomètres de là, où se trouve l'hôtel. Dans l'aube grise, nous discernons vaguement un portail rouillé — c'est la règle en Chine: on ne pénètre nulle part sans passer par un portail, afin d'être dûment enregistré par l'œil inquisiteur du portier, embusqué derrière son guichet. Puis nous nous mettons à tanguer dans le plus invraisemblable des terrains vagues, avec creux et bosses, nids de grosses poules remplis de boue qui gicle généreusement sous nos roues. Un peu inquiets de ce prélude, nous commençons à nous demander ce que sera notre logis. Nous débouchons alors sur un vaste terre-plein goudronné, devant ce qui paraît être un hôtel-tour ultramoderne: hall immense, dépôt des passe-

ECHOS DES MEDIAS

Le Conseil d'Etat argovien recommande au Conseil fédéral d'accorder une concession pour une radio régionale à Radio Argovia, patronnée notamment par les deux principaux quotidiens du canton, plutôt que d'accéder à la demande de concession de la maison Ringier.

Le licenciement d'un correcteur, militant syndical, au *Tages Anzeiger* de Zurich, provoque des remous: manifestations diverses de protestation, constitution d'une association des lecteurs du «Tagi» et diffusion par le Syndicat d'un journal critique *Tagis Kehrseite* (l'envers du Tagi).

La carte Club Plus, de la Maison Ringier, franchit la Sarine. Les abonnés de l'*Illustré* la reçoivent dorénavant.